

## RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

### **STAGE PRESENTIEL**

#### **PUBLIC :**

Référent HSAS désigné par le CSE ou nommé par l'employeur (>250 salariés)

#### **PREREQUIS :**

Maîtrise orale et écrite de la langue française

#### **DUREE :**

1 jour (7 heures)

#### **EFFECTIF MAXIMUM :**

8 personnes

#### **MODALITES ET DELAIS D'ACCES :**

Formation inter : effectif minimum de 5 participants

Formation intra : dans vos locaux, calendrier fixé par le client

#### **ACCESSIBILITE :**

Adaptation des contenus et des méthodes pédagogiques pour les personnes en situation de handicap, nous consulter

#### **VALIDATION DE LA FORMATION :**

Attestation de formation

#### **OBJECTIFS**

- S'approprier les missions du référent
- Connaître la réglementation applicable
- Comprendre les notions et mécanismes du harcèlement sexuel et des agissements sexistes
- Participer à la mise en place d'une politique de prévention au sein de l'entreprise
- Agir et réagir en cas de comportement à risque ou de situation de crise
- Initier une enquête suite à un signalement

#### **METHODES / MOYENS ET SUPPORT PEDAGOGIQUE / MATERIEL**

- Formation cognitive sous forme de cours interactifs
- Tour de table, recueil des attentes, apports théoriques et pratiques
- Support de cours papier ou clé USB (diaporama, exercices...)
- Vidéoprojecteur, écran, paperboard ou tableau blanc, feutres

#### **MODALITES D'EVALUATION**

- Évaluation des acquis de la formation par rapport aux objectifs
- Évaluation du degré de satisfaction des stagiaires via un questionnaire

#### **RESUME DU PROGRAMME**

Les participants vont comprendre quels sont leurs missions et moyens en tant que référent HSAS. Ils vont s'approprier les méthodes et outils pour pouvoir agir et réagir efficacement en cas de comportement à risque ou de signalement de cas de harcèlement sexuel ou d'agissements sexistes (HSAS).